

de la Justice est encore une fois revenu à la charge dans les termes qui suivent :

Au cas où M. Meighen ou M. Crerar serait appelé à diriger les affaires du pays...

Mon honorable ami de Marquette (M. Crerar) est placé dans la même galère que votre serviteur.

Au cas où M. Meighen ou M. Crerar serait appelé à diriger les affaires du pays, les fermes seront sujettes à une taxe aussi bien que les habitations urbaines et rurales; la chaumière du pauvre ne sera pas plus exemptée que la maison du riche. Si nous maintenons au pouvoir le cabinet Meighen non seulement vos fermes seront assujetties à l'impôt, mais encore vous n'aurez jamais côtoyé d'aussi prêt cette annexion qui deviendra bientôt une réalité en Canada, si Meighen reprend les rênes du pouvoir.

(Applaudissements.)

Et mes honorables amis ont le courage d'applaudir.

A proprement parler, notre pays est déjà paralyisé; il a fait halte et il est immobilisé dans son expansion.

Il s'agit du Canada qui, je le répète, est encore de tous les pays affectés par la dernière guerre celui dont le crédit est le plus solide, au dire du discours du trône.

Le Canada ne progresse plus; le chiffre de notre population diminue, tandis que le montant de notre dette augmente d'une façon phénoménale; notre commerce diminue chaque mois; l'incertitude et le malaise règnent partout, de l'aveu même du premier ministre, tandis que les esprits les plus portés à l'optimisme à venir jusqu'aujourd'hui préviennent purement et simplement la banqueroute et l'annexion. Le peuple ploie sous le fardeau des taxes et, en dépit de cela, les déficits s'accroissent. Les méthodes administratives du Gouvernement sont absurdes; l'industrie est dans le marasme; le commerce est nul et à l'approche de l'hiver, le chômage se fait sentir par tout le pays. Comment pourrait-on nous taxer d'exagération quand les plus hautes autorités financières du pays sont épouvantées?

J'appelle l'attention de mes honorables amis sur la déclaration du ministre de la Justice, que les plus hautes autorités financières du pays étaient épouvantées de la conduite que suivait l'ancien Gouvernement.

Ai-je besoin maintenant de citer les appels lancés au cours de la dernière campagne électorale à la faveur desquels le sentiment des adversaires de la conscription dans toutes les parties du pays, mais surtout de la province de Québec, a été exploité contre l'ancien Gouvernement.

Voici toutefois un appel typique que je cueille dans les colonnes du *Soleil*:

Les forces populaires se composent de tous ceux qui ont versé des larmes quand ils ont vu leurs fils pourchassés afin de les conduire à l'abattoir; de tous ceux qui ont été trompés par

[Le très hon. M. Meighen.]

les promesses fallacieuses des ministres; de tous les héros qui ont été trompés par ceux qui les ont poussés au carnage.

Voilà qui mérite d'être retenu; aussi l'honorable chef du parti progressiste, notre collaborateur à l'œuvre non pas agréable, mais onéreuse et nécessaire de la conduite de la guerre, va-t-il s'en souvenir et y faire justice. Je doute qu'à l'exception de l'honorable ministre de la Justice, un seul représentant de cette province-là ait failli d'imputer comme principal crime à l'ancien ministre d'avoir, au plus fort de la terrible guerre et de la crise qui en dépendait, osé exécuter le mandat que le peuple lui avait formellement donné d'imposer le service militaire obligatoire dans tout le pays, afin de soutenir l'honneur national, aider à nos soldats déjà rendus sur les champs de bataille et, en un mot, travailler de son mieux à remplir son devoir dans la guerre la plus épouvantable que le monde eût encore connue.

Peu désireux de revenir inutilement sur le passé, je vais aborder des sujets plus agréables dont le discours du trône fait mention, par exemple, la restitution aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles, déjà proposée définitivement aux premiers ministres de ces provinces. Le Gouvernement semble conclure de là que cette question sera bientôt réglée, et c'est aussi ce que l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. McMurray) espère. Cependant, le discours du trône ne dit pas en quoi consiste cette proposition, nous ne l'avons appris que par la voie de la presse, bien que le premier ministre ait si souvent prétendu que le Parlement devait être informé de la politique du Gouvernement avant la presse et le public. Dans la lettre qui a été publiée, le premier ministre propose aux trois provinces de l'Ouest que les ressources que le Gouvernement fédéral a retenues en les créant, ou les parties qui en restent, leur soient rendues par statut fédéral, et qu'en retour chacune d'elles cesse de prétendre à la subvention extraordinaire accordée aux provinces concernées, à l'époque où l'on a décidé d'en retenir les ressources. A en juger d'après ce ton emphatique on dirait que personne n'avait encore songé à ce projet. Pourtant, il y a déjà dix ans, sir Robert Borden, alors premier ministre, le proposait aux provinces de l'Ouest. En 1920, j'en faisais autant en ma qualité de premier ministre; mais en vain. Pourquoi réitérer une proposition dont les premiers ministres de l'Ouest n'ont jamais voulu et ne veulent pas plus aujourd'hui que dans